



Avenant modification contrat de travail: qualification

Par Charlym

Bonjour,

J'ai effectué un changement de poste au sein de mon entreprise en septembre 2022.
Je suis passée de charge d'opérations de transport à Assistante chef de projet supply chain.

Je n'ai toujours pas eu de requalification de mon contrat de travail (pas d'avenant), ni de modification de la rémunération.

Je souhaiterais savoir si je peux obliger mon employeur à faire un avenant avec modifications de ces éléments essentiels, tout en demandant la rétroactivité du montant du nouveau salaire depuis septembre ?

Je vous remercie

Par morobar

Bonjour,
charge d'opérations de transport à Assistante chef de projet supply chain.
De mémoire la convention collective ne comporte aucun grade ou qualification en anglais.
Pour évoquer une promotion, il faut vérifier un changement d'annexe, de groupe et/ou de coefficient.
Vu d'ici je ne vois guère de promotion, entre assistant transport ou assistant à la chaîne logistique.
Ce qui vous importe est de savoir si vos responsabilités ont changé, si il est fait appel à de nouvelles compétences...